



Signature d'un nouveau bail pour le même appartement qui traîne depuis deux mois

Par **célinou**, le **09/08/2021** à **18:02**

Bonjour,

Mon fils était en colocation à trois, les deux autres colocataires ont quitté le logement en juin.

Une proposition de rester dans ce logement avec un autre colocataire a été acceptée par l'agence et la propriétaire mais le nouveau bail n'est toujours pas signé depuis juillet contrairement à ce qui était prévu et l'agence demande à mon fils l'intégralité du loyer de juillet et août.

Par **Tisuisse**, le **10/08/2021** à **08:24**

Bonjour, Celinou,

Votre message ne comportant pas de question, il n'apporte donc pas de réponse.

Par **Lag0**, le **10/08/2021** à **09:12**

[quote]

et l'agence demande à mon fils l'intégralité du loyer de juillet et août.

[/quote]
Bonjour,

Ce qui est normal s'il n'y a qu'un bail unique à plusieurs preneurs. Les deux autres preneurs ayant donné congé, le bail se poursuit automatiquement et aux mêmes conditions (même loyer) avec le locataire restant.